

Compte rendu du comité consultatif petite enfance, enfance du lundi 15 février 2010

Présents :

Mme Véronique DEUTSCH, maire adjoint délégué aux affaires scolaires et à l'enfance
Mme Dominique DURAND, conseillère municipale
Mme DEFYN, conseillère municipale
Mme FERAUD, conseillère municipale
Mesdames Isabelle CHUIMERT, Aurélie PORCHER, vernolitaines.

Mme Catherine GUILLEMOT, responsable de la halte-garderie.
Mmes Sylvie LAGADEC BERANGER et Sylvie CHAGNON, responsables de la crèche familiale
Mme Agnès GLIGORIC, responsable des activités périscolaires.
M Benoit MARITORENA, responsable du Pôle Enfance-Scolaire

Absents excusés :

Mme Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET, Maire de Vernouillet
Mmes Caroline DE PAOLI, Malika OUIDDIR, vernolitaines,
Monsieur Carlos DA GRACA, vernoliteain.

Absents :

Mmes Marie-José MENDIBOURE, Françoise SCHWEITZER.

Ordre du jour :

Activité « Petite Enfance »

- Fonctionnement des deux structures crèche familiale et halte-garderie
 - Fréquentation et taux de remplissage
 - Coûts et recettes
 - Nombre de demandes de placement et taux de satisfaction
- Les modifications intervenues en 2009
 - Mise en place des groupes de parole crèche familiale
 - Modification agrément de la Halte-garderie en multi-accueil
 - Les actions de la petite enfance dans le cadre de la réussite éducative
 - Signature du nouveau contrat enfance-jeunesse
- Les modifications à mettre en place en 2010
 - Ouverture d'un relais assistantes maternelles (sept 2010)
 - Augmentation capacité d'accueil et amplitude horaire du multi-accueil
 - Réorganisation des matinées d'éveil de la crèche familiale
- Questions diverses

Activité « Enfance »

- Analyse du fonctionnement des structures : accueil de loisirs et accueil périscolaire
 - Fréquentation et taux de remplissage
 - Coûts et recettes
 - Bilan des activités et temps forts
- Les modifications intervenues en 2009
 - Gestion de la hausse de fréquentation des accueils
 - Organisation d'un centre de vacances long à la place des mini-séjours
- Les modifications récentes ou à mettre en place en 2009/2010 concernant :

- La capacité d'accueil pour les accueils de loisirs
- L'organisation des centres de vacances
- L'amplitude d'ouverture des accueils de loisirs et APS
- Les périodes de fermeture des accueils de loisirs
- Les délais de réservation pour l'accueil de loisirs durant les vacances.

Questions diverses

Activité « Petite Enfance »

Halte-Garderie

Depuis la dernière visite de la PMI, la halte-garderie a obtenu l'agrément de multi-accueil grâce à l'augmentation de l'amplitude horaire effective depuis septembre 2008 et les perspectives d'évolution qui sont envisagées en 2010 et 2011.

- **Nombre de places : 25**
 - 5 places enfants permanents (du lundi au vendredi)
 - 10 à 12 places « fréquentation régulière » (20 h max / semaine)
 - 8 à 10 places « fréquentation ponctuelle » (à la carte)

Capacité réduite à 15 places les mercredis et durant les vacances scolaires
Ouverture de 8h à 18h du lundi au vendredi
Depuis le 1^{er} septembre 2008
Ouverture les mercredis et 6 semaines durant les vacances scolaires

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 Février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Halte Garderie

Taux de fréquentation : chiffres 2009

Fréquentation maximale

(25 ou 15 enfants x 10 h X nombre de jours de fonctionnement) pondérée par la demande d'agrément modulaire (capacité réduite selon les jours et les heures).
= 39 818 heures d'accueil

Fréquentation facturée en 2009 : 33 796 heures d'accueil soit un taux de 85 %

Le seuil d'exclusion pour la CAF est de 70 % Le taux de la halte garderie est excellent d'autant que ces chiffres intègrent l'augmentation de l'amplitude d'ouverture sur les mercredis et les vacances et de l'épisode de la grippe.

Coût de fonctionnement : Chiffres 2008

Coût de fonctionnement global de la structure : 258 994€

Nombre d'heures d'accueil : 32 587 h

Coût horaire de la structure : 7,95 €/h

Seuil d'exclusion CAF : 12,30 €/h

plafond de participation de la CAF : 5,88 €/h

Vernouillet
Maison de l'enfance

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 Février 2010

Crèche familiale

- **Nombre d'assistantes maternelles: 14**
 - Deux assistantes ont quitté la Crèche Familiale en 2009 pour maladie longue durée.
 - 2 assistantes vont quitter la Crèche Familiale dans le 1^{er} semestre 2010 l'une en retraite et l'autre pour prendre le statut libéral. Un recrutement a été lancé et contrairement aux dernières années, des demandes correspondant aux besoins sont parvenues en Mairie.
 - 13 assistantes peuvent accueillir 3 enfants, la 14^{ème} en accueille 2.
 - 11 assistantes maternelles souhaitent travailler du lundi au vendredi
 - 3 assistantes maternelles souhaitent ne pas travailler le mercredi (dont les deux départs en 2010)
 - Soit un total de 41 berceaux

Amplitude maximale d'ouverture de 7h à 19h du lundi au vendredi

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 Février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Crèche familiale

Taux de fréquentation : Chiffres 2009

Fréquentation maximale

(Nb de berceaux x 10 h X nombre de jours de fonctionnement)

= 105 840 heures d'accueil

Fréquentation réelle en 2009

82 951 heures d'accueil facturées soit un taux de 80 %

Le seuil d'exclusion pour la CAF est de 70 %. Le taux de la crèche familiale est bon car il faut intégrer les absences du personnel (maladie, congés) et les absences des enfants durant les vacances et l'épisode de la grippe.

Coût de fonctionnement : Chiffres 2008

Coût de fonctionnement global de la structure : 737 838 €

Nombre d'heures d'accueil : 95 484 h

Coût horaire de la structure : 7,23 €/h

Seuil d'exclusion CAF : 10,85 €/h plafond de participation de la CAF : 5,12 €/h

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 Février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

On remarque que le taux de fréquentation pour la halte-garderie est tout à fait satisfaisant, le mercredi accueille cette année un bon nombre d'enfants, c'est sur les petites vacances que l'effectif reste encore peu élevé. Pour la crèche familiale le taux de fréquentation est lui aussi bon, on peut noter que le nombre d'assistantes maternelles est en baisse puisqu'il est passé de 17 en 2008 à 14 en 2009.

Le taux de satisfaction des demandes de placement en 2009

Deux commissions dans l'année, une en avril pour les entrées entre juin et septembre et une en octobre pour les entrées entre novembre et mai.

Les places disponibles

2 enfants étaient « sortants » sur les 5 places de permanents à la halte-garderie

24 enfants étaient « sortants » de la crèche familiale

85 % des entrées s'effectuent entre juillet et septembre.

15 % des demandes sont difficiles à satisfaire, demandes de garde sur 3 ou 4 jours mais sans lundi ou sans vendredi, personne n'ayant pas d'emploi ni de formation mais des projets, lors de la demande...

Nombre de demandes à la commission d'avril :

Prioritairement pour la halte-garderie : 10 demandes dont 2 acceptées, 1 orientée vers HG « permanent 2 jours », et 5 proposées en CF.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Le taux de satisfaction des demandes de placement en 2009

Prioritairement pour la crèche familiale : 34 demandes dont 5 venant des refus de Crèche.

(4 pour la période de mai à août, 30 pour septembre)

• De mai à août : 2 acceptées et 2 refusées

• Septembre : 22 acceptées et 10 refusées

Sur les dossiers acceptés : 5 familles de mai à août se sont désistées et 2 en septembre ce qui a profité à 5 familles qui avaient essayé un refus.

Commission octobre :

12 (refus + nouveaux) demandes CF : 1 acceptée, place libérée en septembre.

Le taux de satisfaction (hors respect des dates d'entrée) global est d'environ 75%.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

On remarque que le taux de satisfaction est de 75%, il est toutefois compliqué de concilier les demandes des familles avec les possibilités des assistantes maternelles. On note une préférence accrue des familles pour la structure collective à laquelle la ville n'était pas encore en mesure de répondre en 2009.

Les modifications survenues en 2009

- Mise en place d'un travail partenarial entre la halte-garderie et l'accueil de loisirs sur les mercredis afin de pouvoir accueillir des demandes supplémentaires d'enfants sur les accueils de loisirs.
- Mise en place des groupes de paroles avec les assistantes maternelles et une psychologue. Maintien de la journée pédagogique et de formation avec une psychologue dont le thème fut : « Pratiques professionnelles »
- La signature du contrat enfance concerne sur ce secteur principalement l'ouverture du Relais Assistantes Maternelles « RAM » et l'extension du multi-accueil (amplitude, capacité et nb de jours). La crèche familiale figure dans les actions de ce dispositif sans développement particulier.
- La visite de la PMI a permis d'obtenir l'agrément de Multi-accueil et d'envisager les modalités de développement de cette structure.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Le travail partenarial entre la halte-garderie et l'accueil de loisirs maternel les mercredis s'est très bien passé, ce fut un plus pour les plus petits des maternelles de se retrouver dans cet environnement, encore un peu protégé de la halte garderie.

La mise en place des groupes de parole pour les assistantes maternelles est un vrai soutien.

Les actions dans le cadre de la réussite éducative

La responsable de la halte-garderie participe au travail de l'équipe pluridisciplinaire de la réussite éducative.

Dans le cadre du soutien individualisé, plusieurs familles ont été orientées vers la halte-garderie. D'autres situations ont été aussi prises en compte avec la PMI. Deux placements ont été prioritaires par mesure d'urgence à la demande de ces partenaires.

La participation de la halte-garderie aux actions de la Réussite Educative et le travail de la PMI, notamment la tenue des groupes de parole de la Réussite éducative, ont favorisé la venue d'un nouveau public et plus particulièrement du quartier du parc qui par le passé ne fréquentait pas autant la structure. Actuellement cette structure est totalement reconnue par ce public et les échanges avec les familles y sont fructueux.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Les modifications à mettre en place pour 2010-2011

• Augmentation de la capacité du Multi-accueil

Cette augmentation concerne

- * La hausse du nombre de jours d'ouverture (de 201 à 216 jours d'ouverture dès l'année scolaire 2010-2011).
- * La hausse de l'amplitude journalière qui passera de 10 h à 11 h en septembre 2010
- * La hausse de la capacité en deux temps qui passera de 25 enfants à 32 en septembre 2010 pour atteindre 40 en septembre 2011. La capacité des mercredis et des vacances quant à elle est actuellement de 15 enfants, elle sera de 20 en septembre 2010 et de 25 en septembre 2011. L'organisation et le choix des enfants de cette structure vont être repensés afin de travailler par section d'âge pour être présentés à la PMI pour validation.

• L'ouverture d'un Relais d'Assistantes Maternelles Sept 2010

Cette structure a pour objectif d'informer, de conseiller et d'aider les familles et les assistantes maternelles libérales ainsi que de proposer aux enfants accompagnés de leurs AM des animations.

Cet équipement sera installé dans les locaux totalement rénovés situés place Concha. Un responsable de cet équipement sera recruté sur un temps partiel de 60%.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Les modifications à mettre en place pour 2010 et 2011

• Déplacement des matinées d'éveil de la Crèche familiale.

Pour augmenter l'accueil des enfants sur le multi-accueil il faut déplacer les matinées d'éveil de la crèche familiale vers d'autres sites.

Le RAM sera utilisé lors de ses périodes de fermeture (2 matinées) ainsi que l'espace des Résédas. Durant l'année 2010-2011, la maison de l'enfance sera aussi susceptible d'être utilisée.

• Signature du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF.

2009 était l'année du renouvellement du contrat enfance avec la CAF. Après plusieurs rencontres, les actions retenues par la CAF dans le cadre de ce contrat, sur la partie petite enfance sont:

- Développement du multi-accueil
- Ouverture d'un RAM
- Maintien de la crèche familiale

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

La ville a souhaité répondre à la demande des familles en terme de prise en charge des tout petits sur une structure collective et augmente pour cela dès septembre 2010 la capacité d'accueil et l'amplitude horaire de la halte-garderie qui est appelée maintenant « multi-accueil ». De même il existe sur la ville une demande de la part des assistantes maternelles libérales et des familles qu'un Relais d'Assistantes Maternelles voit le jour, ce sera chose faite en septembre 2010. Ces deux importantes nouveautés font partie du contrat enfance jeunesse qui a été signé par la ville avec la CAF au mois de décembre 2009.

Les parents trouvent dommage que la bibliothèque municipale soit fermée tous les matins de la semaine, sauf le mercredi, car ils y emmèneraient volontiers leurs enfants.

Il est précisé que les repas servis aux enfants qui fréquentent la halte-garderie sont des repas « crèches », les parents notent que les gouters des 18 mois/ 3 ans ne sont pas très adaptés et qu'un laitage chaque jour serait une bonne chose. Mme Guillemot peut intervenir auprès du prestataire de repas dans ce sens là.

Activité « Enfance »

Les accueils périscolaires

Ecoles	Accueil matin	Accueil Goûter	Etudes	Passerelle	Encadrement études
Fratelli	3	10 ⁺⁴	45	6	1 enseignant pour 2 intervenants; le reste par des animateurs
Torn Pouce	5	31 ⁺¹⁰			
Clos des Vignes maternelles	5	28 ⁺¹⁰			
Clos des Vignes élémentaire	12	10 ⁺¹⁰	60	25	Etudes encadrées par des enseignants, une animation par un animateur
Tilleuls	3	25 ⁺¹²			
CDV annexe	8	33 ⁺⁸			
Marsival maternelle	1	25 ⁻			
Marsival élémentaire	2	8 ⁻⁷	31	7	Etude encadrée pour deux vacataires le reste par des animateurs
	39 ⁻³⁰	155 ⁺¹³	136 ⁺¹⁰	38 ⁻⁹	

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010 Vernouillet
Maison de l'enfance

Les accueils périscolaires

- La fréquentation des accueils du soir a augmenté depuis le début de l'année scolaire. (+5% ajouté au 9% de l'année dernière).
- La présence aux études a aussi augmenté alors que les CP ne bénéficient plus de ce service. 9 études encadrées à 50 % par des enseignants.
- Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 10 en maternelle et 1 pour 14 en élémentaire.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010 Vernouillet
Maison de l'enfance

Sur les accueils périscolaires du matin on note une baisse importante des effectifs (+ de 43% de baisse par rapport à 2008), il va sans dire que la ville sera très vigilante car cet effectif très bas a un impact financier très important puisque deux animateurs doivent être présents parfois pour 3 enfants. Le pointage va maintenant se faire au bipper ce qui permettra de connaître très précisément l'heure d'arrivée des enfants et donc d'affiner l'analyse avant de prendre une quelconque décision. On remarque en revanche une augmentation du nombre des enfants qui fréquentent les accueils du soir et l'étude depuis la rentrée de septembre 2009 alors que le nombre d'enfants scolarisés a lui baissé de 4,5%.

Accueils de Loisirs

Anciennement Centre de Loisirs

Accueil de Loisirs maternel

	2006		2007		2008		2009		
	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	
Mercredis	1585	41,7	1518	43,4	1838	52,5	1988	56,8	10%
Petites vacances	979	28,8	921	27,1	1066	29,6	1297	41,82	25%
été	1724	46,6	1773	43,2	1843	46,1	1732	52,48	-6%
	4287		4212		4747		5017		10%

Le pourcentage représente la différence en journée enfant entre 2008/2009. La moyenne correspond à la moyenne d'enfants par jour de fonctionnement.
Attention depuis septembre 2009 la hausse est très importante les mercredis +30%.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010 Vernouillet
Maison de l'enfance

Accueils de Loisirs

Anciennement Centre de Loisirs

Accueil de loisirs élémentaire

	2006		2007		2008		2009		
	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	Nb de Journées	Moyenne par jour	
Mercredis	1685	44,34	1552	44,34	2094	58,11	1798	51,37	-12%
Petites vacances	1108	32,88	903,5	26,57	1519	42,19	1321	42,61	-22%
été	1054,5	28,50	1645	40,12	1887	42,16	1292	38,15	-24%
	3857,5		4100,5		5240		4411		-20%

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010 Vernouillet
Maison de l'enfance

On note aussi une importante augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs maternel, les parents y voient une reprise de l'emploi pour certaines mamans et une logique économique de mettre les petits plutôt en accueil de loisirs que chez une assistante maternelle. Pour l'accueil de loisirs élémentaire, on est plutôt sur une baisse et on remarque que l'âge moyen des enfants accueillis diminue, les plus grands viennent plus facilement à la demi journée. Une réelle mixité sociale existe sur les deux accueils de loisirs.

On peut rajouter que la responsable des accueils périscolaires, Agnès Gligoric, fait partie de l'équipe pluridisciplinaire de la réussite éducative et que 10 à 15 enfants ont fréquenté les activités de la maison de l'enfance.

Accueils de Loisirs

Modifications survenues en 2009

- Mise en place du travail partenarial avec la halte-garderie pour permettre d'accueillir les demandes en forte hausse.
- Exposition sur les activités de l'été en mairie au mois d'octobre.
- Fermeture des accueils sur certaines périodes: Noël et 2 premières semaines août.
- Mise en place d'un partenariat avec le centre SNCF situé à Verneuil pour accueillir les Vernolitaïns ayant un réel besoin d'accueil sur les deux premières semaines d'août.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Accueils de Loisirs

Les modifications à mettre en place Septembre 2010

• Mise en place d'un troisième Accueil de Loisirs

Pour répondre à la demande croissante des familles et devant l'impossibilité d'utiliser les locaux du multi-accueil, la ville de Vernouillet va donc ouvrir un troisième site.

- La maison de l'enfance accueillera les plus petits 3 et 4 ans (petite section et moyenne section), environ 40 à 50 enfants.
- Les enfants de 5 ans de grande section seront accueillis sur l'accueil de loisirs du Clos des Vignes ZAC environ 25 à 35 enfants avec les enfants de 6 à 9 ans (CP à CE2), environ 25 à 35 enfants.
- Les enfants de plus 9 ans (CM1, CM2, 6^{ème}) seront accueillis sur l'accueil de loisirs de l'annexe du Clos des Vignes, environ 25 à 35 enfants.

Cette organisation sera mise en place durant les périodes de fortes fréquentations (Mercredis, vacances de Toussaint et juillet).

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

- La demande croissante des familles en terme d'accueil des enfants et l'augmentation de la capacité du multi-accueil sur la maison de l'enfance oblige à ouvrir un troisième accueil de loisirs sur le site de l'annexe du Clos des Vignes et où seront regroupés de 9h à 17h les enfants de plus de 9 ans. Ils pourront continuer à aller aux Buissons pour les activités de plein air mais ils profiteront plus facilement de la cyber-base et de la bibliothèque. Le regroupement pas tranche d'âge va permettre de monter des projets spécifiques.

Accueils de Loisirs

Les modifications à mettre en place Septembre 2010

• Fête « Ballon à l'horizon », une fête pour les enfants

Dans le cadre des manifestations organisées par la Ville de Vernouillet en septembre 2010 un temps fort est prévu le samedi 25 septembre après-midi pour les enfants. Une kermesse d'époque 1870 sera organisée sur la pelouse face au château du parc.

L'ensemble des animateurs seront heureux d'accueillir les enfants pour ce temps de détente et d'animation. Tous les partenaires sont les bienvenus pour participer à cette manifestation.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

Centres de Vacances

Bilan et projective

• Bilan de l'organisation des centres de vacances « longs » et des mini-séjours « courts »

Un questionnaire a été distribué aux familles pour faire le point sur leurs attentes en matière de séjour.

En 2009, ont été proposées:

- Un séjour de 14 jours en juillet.
- Un séjour de 6 jours en août
- deux mini-séjours de 3 jours en juillet.

Seul un mini-séjour en carping n'a pas été complet.

La préférence des familles semble se porter sur les séjours plus longs, au mois de juillet.

Le service Enfance prépare pour l'été 2010 :

Un séjour long avec une capacité plus importante de 36 enfants en juillet.

Deux séjours de 6 jours, un en juillet, l'autre en août pour 12 enfants.

Les modalités d'inscription seront modifiées afin de donner priorité aux enfants n'étant pas partis en centre par le passé.

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Vernouillet
Maison de l'enfance

On a noté une demande très importante sur le séjour long qui est proposé au mois de juillet, pour essayer de satisfaire un maximum de demandes, la capacité de ce séjour va être augmentée pour l'été 2010 et les inscriptions se feront durant une certaine période et ce n'est plus le premier dossier arrivé qui sera le premier servi mais la sélection si elle est nécessaire se fera sur le nombre de fois qu'un enfant aura déjà participé à un séjour.

Les parents précisent que les enfants (maternels et élémentaires) apprécient beaucoup les bivouacs sur la maison de l'enfance, expériences qui pourront être reconduites cet été.

- Les accueils de loisirs seront fermés les 15 premiers jours du mois d'août 2010. Pour maintenir le service, un partenariat entre la ville de Vernouillet et l'accueil de loisirs SNCF de Verneuil a été mis en place. Les enfants dont les parents travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde sur cette période, pourront retirer un dossier d'inscription à la maison de l'enfance avant les vacances de printemps.

Travaux et modifications

En 2010 et 2011

- **Rénovation des salles, couloirs et sanitaires de l'accueil de Loisirs de la Maison de l'enfance (Été 2010)**

Pour accueillir les plus grands du multi-accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi et les petits de maternelle les mercredi et durant les vacances, les deux salles, le couloir et les sanitaires seront rénovés (abaissement de plafond et réduction du bruit, éclairage, peinture et aménagement.

Cet été, fin juillet et en août, les enfants seront accueillis sur le multi-accueil.

- **Transformation du réfectoire et de la cuisine du Clos des Vignes Zac pour créer un self. (Prévue été 2010)**

Ces transformations bénéficieront avant tout aux enfants qui mangent à la cantine sur l'école, mais ce sera aussi un avantage pour les enfants des accueils de loisirs.

Cet été, durant les travaux, les enfants déjeuneront sur l'annexe du Clos des Vignes.

Vernouillet
Maison de l'enfance

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Travaux et modifications

En 2010 et 2011

- **Création d'un Relais Assistantes Maternelles**

La ville de Vernouillet va totalement rénover le rez-de-chaussée d'une maison appartenant à la commune et située place Concha pour le transformer en RAM. Une grande pièce d'environ 60 m² sera totalement équipée pour les très jeunes enfants. L'ouverture est prévue en septembre 2010.

- **Construction de salles périscolaires sur l'école Annie Fratellini**

En 2011, les travaux de construction de deux salles périscolaires attenantes à cette école vont permettre d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Ces salles pourront, le cas échéant, servir pour les accueils de loisirs en cas de demande accrue ou de travaux sur l'un des sites habituels.

Vernouillet
Maison de l'enfance

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Conclusions et enjeux

Les points forts de l'offre de service aux familles et de l'organisation actuelle sont aussi des difficultés pour la gestion rigoureuse qui est demandée par les organismes cofinanceurs.

Gestion des capacités de l'accueil de loisirs et adaptation des moyens en conséquence

La souplesse qui est donnée aux familles pour les inscriptions aux différents services n'est pas sans poser des difficultés de gestion.

Durant les vacances il y a parfois des hausses de 30 à 40 % le mercredi

La possibilité de s'inscrire en ½ journée augmente les variations.

Le service compte donc sur la compréhension des familles pour prendre en compte les contraintes et ainsi faire les réservations et annulations avec suffisamment d'anticipation.

Vernouillet
Maison de l'enfance

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

Conclusions et enjeux

- **Réflexion sur les périodes de fermeture de l'accueil de loisirs**

Dans cette même logique de gestion rigoureuse, la ville a décidé, à cause contraintes des partenaires financiers de fermer ses accueils de loisirs sur les périodes de moindre fréquentation (août et Noël 2009). On constate que lorsque l'information est donnée suffisamment tôt que le nombre de familles n'ayant aucune possibilité de garde est faible, 8 en août et une à Noël.

C'est pourquoi il est envisagé un partenariat avec le centre SNCF situé sur Verneuil, pour répondre à ces demandes au mois d'août 2010.

Vernouillet
Maison de l'enfance

Comité consultatif Petite Enfance & Enfance du 15 février 2010

La ville de Vernouillet offre aux usagers des services à l'enfance une grande souplesse aussi bien, pour les réservations que pour les annulations et pour la diversité des choix d'activités possibles, il est donc demandé aux familles, dans la mesure du possible, d'anticiper les inscriptions et de ne pas changer maintes fois d'avis.

Les parents souhaitent que les rappels faits pas mail ou par courrier soient maintenus. Une affiche sur le pont de l'Ascension sera apposée aux portes des écoles pour faire écho à la circulaire qui a déjà été remise à chaque enfant.

Fin de séance